

**Assemblée générale des parents
Procès-verbal
Le mardi 5 septembre 2024
19h00 à 20h00**

1. Accueil et prise de présence

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par : Isabelle Audet

Appuyé par : Nadia Pelletier

3. Nomination d'une ou d'un secrétaire

Julie Cayer

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale des parents du 6 septembre 2023

Proposé par : Nadia Pelletier

Appuyé par : Valérie Germain

5. Lecture du rapport annuel du Conseil d'établissement 2023-2024

Proposé par : Isabelle Audet

Appuyé par : Marilyne Gosselin

6. Information – Rôles et responsabilités

Lecture du texte dans l'invitation de l'AGA

- a) Conseil d'établissement: 5 à 6 rencontres par année. Les dates seront proposées lors de la première rencontre.
- b) Comité de parents du CSSRS : 1 rencontre par mois. Traite de sujets divers (EX : bâtiment, transferts administratifs, etc.)
- c) Organisme de participation des parents (OPP) OU Comité de parents bénévoles : Besoin d'un parent pour s'occuper de la structure du bénévolat. Traite les demandes et envoie la demande aux parents qui ont manifesté un intérêt.
- d) Fondation : Isabelle Marois, présidente de la Fondation, nous informe que les campagnes de financement servent principalement à la levée de fond pour le programme Santé globale. Il y a un objectif de ramasser chaque année autour de 15 000\$. Environ 6 rencontres par année.

7. Élections

Condition d'éligibilité pour être membre du Conseil d'établissement.

Avoir un enfant qui fréquente l'école et ne pas être membre du personnel scolaire

- a) Nomination d'un président ou d'une présidente d'élection : Vincent Boutin
- b) Nomination de 2 scrutateurs (Ne peut pas être un membre en élection) : Isabelle Audet et Jennifer Henry
- c) Élection des membres du Conseil d'établissement

Validation si les 4 membres ayant complétés une année sur deux de leur mandat ont un empêchement pour poursuivre une deuxième année.

| 3 POSTES + 1 substitut RESTE 1 AN AU MANDAT pour l'année 2024-25 PARENTS MEMBRES 1 an de mandat de complété | Poursuite 2024-25 | Empêchement |
|--|----------------------------------|-------------|
| Marylène Fournier | X | |
| Alexandra Michaud | X (Confirmation par courriel) | |
| Vincent Boutin | | X |
| Jocelyn Beaupré (Substitut) | X | |

| Fin de mandat en 2023-2024 | 4 postes en élection + 1 substitut pour 2024-2025 (Mandat de 2 ans) |
|---|--|
| | Valérie Germain Se propose pour 1 an |
| Marilyn Gosselin | Marilyn Gosselin se propose pour 2 ans |
| Évelyne Lapierre | Chrystelle St-Laurent se propose pour 2 ans |
| Jessica Roy | Nadia Pelletier se propose pour 2 ans |
| Sylvain Richard (Mandat de 1 an pour 2023-2024) | Dina Luz Moreno se propose pour 2 ans |
| Stéphanie Demers-Dubuc (substitut) | Stéphanie Demers-Dubuc se propose comme substitut (courriel) |

- d) Élection d'un représentant au comité de parents du CSSRS et d'un substitut :
Le représentant sera choisi lors de la première rencontre.

Formation d'un organisme de participation de parents (OPP) ou d'un comité de parents :
Il est décidé que ce sera un comité de parents bénévoles. Madame Marilyn Gosselin se propose pour poursuivre le mandat. Une sollicitation des parents volontaires pour faire du bénévolat se fera plus tard. Il est suggéré de proposer des sous-comités avec des thèmes pour que les parents puissent s'inscrire selon leur intérêt.

8. Parole au public

9. Date de la première rencontre du Conseil d'établissement

Le lundi 30 septembre 2024

10. Levée de l'Assemblée générale des parents

19h50